



Communiqué de presse

TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES : LA SOLUTION RETENCY REPOND AU DOUBLE ENJEU BUSINESS ET RESPECT DES LIBERTES PUBLIQUES DES ACTEURS DE L'ADTECH.

Paris, le 12 février 2018 – **La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) a confirmé la validité du procédé d'anonymisation des données de géolocalisation à fins de mesure d'audience développé par Retency.**

Cette décision, prise lors de la commission du 21 décembre dernier, fait suite à une première phase expérimentale effectuée pendant l'été 2017.

Retency est aujourd'hui la seule société ayant obtenu une autorisation officielle de collecte et d'analyse de données individuelles de géolocalisation.

En effet, le procédé développé par Retency garantit une anonymisation totale des informations de flux de trafic, comptage et parcours. Il se prête à la mesure anonyme d'audience et d'efficacité drive-to-store de campagnes d'affichage public, mais aussi de campagnes de publicité mobile.

Ce procédé est fondé sur une méthode innovante de représentation anonyme de l'information, qui garantit l'absence de toute donnée personnelle et de tout parcours individuel de l'information stockée, tout en étant capable de fournir les statistiques précises de flux requises par les annonceurs.

"C'est une grande fierté pour toute l'équipe", explique Isabelle Bordry, co-fondatrice de Retency. « Face à l'explosion de données personnelles disponibles, notamment de géolocalisation, il en va de la responsabilité de l'ensemble des acteurs du marché de l'AdTech, start-up, agences, annonceurs, d'assurer aux citoyens un contexte technologique de confiance et de respect des libertés publiques ».

A propos de Retency www.retency.com

Fondée fin 2014, Retency a été créée par Isabelle Bordry et Xavier Darrigol afin d'accompagner les acteurs traditionnels dans leur transformation digitale, en leur donnant accès à des outils d'analyse de leur audience et d'optimisation de leurs campagnes marketing aussi performants que ceux utilisés par les acteurs du web.

Retency compte aujourd'hui parmi ses clients des grandes marques de consommation, des grandes enseignes nationales dans les univers du bricolage, de l'alimentaire, des produits culturels de la restauration rapide mais aussi des grandes foncières et régies d'affichage urbain.

Contact presse Retency :
Sabine Rozier-Deroche | Taola consultants
Tél : 06 42 66 45 24 presse@retency.com